

OBJET

N° 05/2021

Compte de gestion
Année 2020
du budget eau potable.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois
et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le 1^{er} Vice-Président
Christian ALIBERT.



Document transmis à la Sous-
Préfecture de TOURNON

le.....
publié et notifié

le.....
ACTE RENDU EXECUTOIRE
(Article L 2131-1 du CGCT)

Le 1^{er} Vice-Président
Christian ALIBERT.



REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

09 AVR. 2021

L'an deux mille vingt et un, le premier avril, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Charmes sur Rhône, sous la présidence de Monsieur Olivier AMRANE.

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 28

Qui ont pris part au vote : 31 (3 pouvoirs)

Date de convocation du Comité : 18/03/2021

Présents votants : MM. ALIBERT Christian, AMRANE Olivier, BASSET Fabrice (pouvoir DROGUET Xavier), BERNARD Guislain, BONNEFOY Philippe, BOUVIER Gilbert, CHAREYRON André, CIMAZ Michel, COMTE Jean-Paul, COULMONT Hervé, De TRUCHIS Michel, DIETRICH David, FRECHET Marcel, GIBAUD Philippe, JULIEN Marcel, KERENFORT Jean-Paul, LAFAGE Stéphane (pouvoir ROSSI Bénédicte), LEBRE Gilles, MOUNIER Maxence et REYNAUD Régis.

Mmes BSERENI Stella (pouvoir DARNAUD Mathieu), CHAMBON Ghislaine, MACHISSOT Ginette, PEYROUZE-VETTER Roselyne, PRALY Thérèse et TRACOL Germaine.

Suppléants présents votants : M. CHAMBONNET Daniel (suppléant BRUN Gilles), DEVOHELLE Claude (suppléant CAUBET Caroline).

Suppléants présents non votants : M. LA RUSSA Gilbert.

Absents excusés : MM BOUCHARDON Benoit, BRUN Gilles (suppléant CHAMBONNET Daniel), CHABOUD Stéphan, CHARRETTE Joël, DARNAUD Mathieu (pouvoir BSERENI Stella), DEFAIVRE Claude, DELOCHE Michel, DROGUET Xavier (pouvoir BASSET Fabrice), DURAND Gilles, JULIEN Brice, MOUNIER Fabien, RICOU-CHARLES Yvan et ROMAIN Christian.

Mmes BESSET Véronique, CAUBET Caroline (suppléant DEVOHELLE Claude), ALLEMAND Bertille, DEMAS Barbara, MATHIEU Clémence, ROSSI Bénédicte (pouvoir LAFAGE Stéphane) et SIMON Anne.

Présidence : M. AMRANE Olivier.

Secrétaire de séance : M. BONNEFOY Philippe.

Le Rapporteur : Madame Stella BSERENI, Vice-Présidente.

Après présentation du compte de gestion du Receveur Syndical, il est proposé son approbation.

DELIBÉRATION :

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-**approuve** le compte de gestion 2020 du budget eau potable dont les valeurs sont identiques à celles indiquées dans le compte administratif de Monsieur le Président.